

BAUDELAIRE ET L'ÉNIGME DE « J. G. F. »

MICHEL BRIX

Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix
Faculté de Philosophie et Lettres
Rue de Bruxelles, 61
B-5000 Namur
Belgique
michel.brix@fundp.ac.be

Abstract: The dedication “À J. G. F.” appears twice in Baudelaire’s work. As a heading to *Paradis artificiels* (1860) the first time; and a second time in the 1861 edition of *Les Fleurs du Mal*, where the poem entitled “L’Héautontimorouménos” is addressed to this mysterious person. Up until now, these initials have guarded their secret. To whom do they belong? To this day, no mention has ever been made by critics that those initials match the forenames of a famous contemporary of the author, a doctor twice mentioned by Baudelaire, the alienist (psychiatrist) Jules Gabriel François Baillarger.

Keywords: Baudelaire, J. G. F. Baillarger, medicine, poetry, French

La dédicace «À J. G. F.» apparaît à deux reprises dans l’œuvre de Baudelaire : la première fois en tête des *Paradis artificiels* (1860), où elle est suivie d’une lettre-préface qui commence par «Ma chère amie»; la deuxième fois dans l’édition de 1861 des *Fleurs du Mal*, où est adressée à cette mystérieuse personne le poème intitulé «L’Héautontimorouménos»¹. À qui renvoient ces initiales, qui ont, jusqu’ici, conservé leur secret ?

Peu après la Seconde Guerre Mondiale, un certain Robert Jacquet avança le nom de Juliette Gex-Fagon, mais sans cependant apporter la moindre preuve des liens que le poète aurait noués avec cette Juliette, dont la trace, au demeurant, n’a jamais pu être retrouvée et dont l’existence même n’a ja-

¹ Voir Ch. Baudelaire : *Œuvres complètes*, éd. C. Pichois, Paris : Gallimard/«Bibliothèque de la Pléiade», t. I [abr. OC I], 1975 : 78 et 399.

mais été prouvée. En 1972, dans *Baudelaire, les poisons et l'inconnu*², Christian Moncel suggéra que «J. G. F.» désignait une femme imaginaire : l'hypothèse pourrait retentir, mais elle ne s'accorde guère avec le ton de la lettre-préface des *Paradis artificiels*, qui évoque à l'évidence des événements qui ont eu lieu (les soins que l'auteur a prodigués à une femme malade)³.

Ces lignes de 1860, précisément, semblent faire allusion à Jeanne Duval, qui fut frappée d'hémiplégie en 1859 et que Baudelaire soigna pendant trois ans. Mais si la jeune femme est bien la «chère amie» évoquée en tête du recueil des *Paradis artificiels* — et il ne paraît guère possible d'en douter —, pourquoi alors Baudelaire a-t-il choisi de la désigner par des initiales qui ne correspondent à aucun des différents noms de Jeanne que l'on connaît⁴ ? Plusieurs partisans de l'hypothèse «Jeanne» ont proposé, sans convaincre, de «pittoresques développements⁵» des trois lettres mystérieuses : Jeanne Gentille Femme, Jeanne Grande Femme, Jeanne Gracieuse Féline, etc. Mais on imagine mal Baudelaire se livrant à ces facéties puérides. Récemment, Yves Bonnefoy⁶ a suggéré que le trinôme «J. G. F.» avait en fait pour fonction de cacher le nom de Jeanne plutôt que de le dévoiler : il se serait agi pour Baudelaire de mettre à l'abri une personne qui — on sait que Jeanne était sans doute une femme de couleur — s'était trouvée en butte aux préjugés européens, jusque dans la famille du poète, et n'avait pas non plus été épargnée par les ragots hostiles. Mais pourquoi alors, dans cette hypothèse, l'auteur des *Paradis artificiels* ne s'est-il pas contenté d'une formule comme «À une amie» ?

Un autre élément contribue à épaissir encore un peu plus le mystère. Dans un manuscrit de 1855 de «L'Héautontimorouménos», le poème portait une dédicace différente, «à M... J...»⁷, qui n'a pas été déchiffrée non plus : le «M...» pourrait renvoyer à Marie (Daubrun), mais celle-ci n'avait

² Riorges : Chez l'auteur, 1972.

³ Voir l'échange, auquel cette hypothèse a donné lieu, entre Louis Levionnois et Christian Moncel, dans le *Bulletin baudelairien* (t. XII, n° 2, hiver 1977 : 3-18, et t. XIV, n° 2, hiver 1979 : 6-9). Et, sur le même sujet, on lira aussi, dans le même numéro du *Bulletin baudelairien* de l'hiver 1979 : 3-6, l'article de Nicolae Babuts, «Baudelaire et J. G. F.»

⁴ Baudelaire la nomme parfois Duval, parfois Lemer (ou Lemaire) — ce nom semble avoir été celui de sa mère —, une fois même Prosper. De Jeanne, en outre, on ne connaît ni la date, ni le lieu de naissance. Voir notamment l'article «Jeanne» du *Dictionnaire Baudelaire* de Claude Pichois et Jean-Paul Avicé (Tusson : Du Lérot, 2002 : 240-244).

⁵ La formule est de Claude Pichois (voir *OC I* : 986).

⁶ «Que signifie J. G. F. ?», in *L'Année Baudelaire*, n° 9/10 (2005-2006), Paris : Champion, 2007 : 65-70.

⁷ Voir *OC I* : 984 et 987.

pas de second prénom commençant par «J.». Et, en tout état de cause, on note que la dédicace «à M... J...» ne figure plus en tête du poème dans la préoriginale de *L'Artiste* (10 mai 1857) ni dans la première édition des *Fleurs du Mal*. C'est seulement dans la deuxième édition des *Fleurs*, en 1861, que réapparaît, on l'a vu, une dédicace — le binôme cédant alors sa place à un trinôme tout aussi énigmatique.

Mais revenons au recueil des *Paradis artificiels*, où «J. G. F.» apparaît pour la première fois sous la plume de Baudelaire, en 1860⁸. On conserve un canevas autographe de la dédicace des *Paradis* (*i. e.* de la lettre-préface à la «chère amie») — canevas dans lequel on lit notamment (la phrase a été souvent citée) : «Je désire que cette dédicace soit inintelligible⁹». À quoi l'auteur fait-il ici allusion ? Le texte de ladite lettre-préface, qui ne pose pas de problème immédiat de compréhension, ne semble point réaliser un tel projet d'*inintelligibilité*. Faut-il supposer alors que Baudelaire a placé ailleurs l'obscurité, dans les initiales mystérieuses ou, mieux encore, dans le rapport entre «À J. G. F.» et la «chère amie» de la lettre-préface ? La critique ne paraît pas avoir, jusqu'ici, envisagé l'hypothèse que les mentions «J. G. F.» et «Ma chère amie» pourraient ne pas renvoyer à la même personne. Voilà qui, pourtant, déterminerait à coup sûr l'*inintelligibilité* de la dédicace, puisque, dans les quelques lignes de l'en-tête, tout est fait par l'auteur pour que le lecteur pense qu'il s'agit de la même femme. Mais qu'est-ce qui nous assure de cette identité ? La lettre-préface évoque Jeanne, tandis que les trois initiales ne peuvent renvoyer à la jeune femme qu'au prix d'acrobaties lexicales qui feraient de Baudelaire une sorte de potache s'amusant à composer des rébus. L'hypothèse que les lettres «J. G. F.» ne désignent pas la «chère amie» — et donc que *Les Paradis artificiels* auraient deux dédicataires et non une seule — vaut, à tout le moins, d'être examinée, d'autant que les initiales problématiques correspondent aux prénoms d'un contemporain célèbre de l'auteur, un médecin que Baudelaire cite deux fois, l'aliéniste Jules Gabriel François Baillarger.

Le docteur Baillarger est mentionné, en compagnie du docteur Lélut, autre aliéniste, dans le poème en prose «Assomons les pauvres !» ainsi que dans une lettre à Sainte-Beuve. Le contexte de ces deux évocations est similaire. Dans «Assomons les pauvres !», le narrateur se demande : «[...] pourquoi n'aurais-je pas l'honneur, comme Socrate, d'obtenir mon brevet de folie, signé du subtil Lélut ou du bien avisé Baillarger¹⁰ ?» Quant à

⁸ Les publications préoriginales des *Paradis*, en 1859, ne portent aucune dédicace.

⁹ OC I : 1373.

¹⁰ OC I : 358.

la lettre à Sainte-Beuve, envoyée le 2 janvier 1866 de Bruxelles, elle évoque les articles du critique sur Proudhon (auxquels Baudelaire se réfère aussi dans «Assommons les pauvres¹¹!») puis porte la remarque suivante : «Vous avez, plus que jamais, l'air d'un confesseur et d'un accoucheur d'âmes. On disait, je crois, la même chose de Socrate ; mais les sieurs Baillarger et Lélut ont déclaré, *sur leur conscience*, qu'il était fou¹².»

Ces lignes, où se devine l'ironie de Baudelaire, renvoyaient à un ouvrage bien connu de Louis-Francois Lélut (1804-1877), *Du démon de Socrate*, paru en 1836 et réédité en 1856¹³. La démonstration de Lélut était simple : on sait, notamment par Plutarque, que Socrate avait un *Génie*, ou un *Démon familial*, qui réglait sa conduite : le philosophe grec était donc en proie à de fausses perceptions, à des visions, donc à des hallucinations. Or, tout individu «halluciné» remplit la condition même de l'aliénation. Donc Socrate était fou. Lélut appliquera également ce syllogisme à Pascal, dans un article des *Annales médico-psychologiques* paru en 1845¹⁴.

Mais pourquoi Baudelaire aurait-il pu vouloir faire de Baillarger, confrère de Lélut, le dédicataire des *Paradis artificiels* puis de «L'Héautontimorouménos»? Né le 26 mars 1809 à Montbazou (Indre-et-Loire), élève du célèbre Esquirol, Jules Gabriel François Baillarger était devenu docteur en médecine en 1837 et s'était spécialisé dans l'étude et le traitement des maladies mentales. Il devint en 1840 médecin de la Salpêtrière : c'est dans le service des aliénés, qu'il dirigeait avec le docteur Mitivié, que le tout jeune Émile Blanche fit ses premières armes d'interne, en 1845. Entre temps, Baillarger était aussi devenu directeur de l'asile d'Ivry, qu'avait créé Étienne Esquirol, et il avait fondé, avec quelques confrères, les *Annales médico-psychologiques*, re-

¹¹ Voir P. Labarthe : «Une métaphysique en action : «Assommons les pauvres»!», *L'Année Baudelaire*, n° 9/10, 2007 : 161-174.

¹² Ch. Baudelaire : *Correspondance*, éd. C. Pichois (avec la collaboration de J. Ziegler), Paris : Gallimard /«Bibliothèque de la Pléiade», t. II, 1973 : 563.

¹³ *Du démon de Socrate, spécimen d'une application de la science psychologique à celle de l'histoire*, Paris : Trinquart, 1836 ; rééd. en 1856 (Paris : J.-B. Baillière) sous le titre : *Le Génie, la raison, la folie. Le démon de Socrate. Application de la science psychologique à l'histoire*.

¹⁴ «De l'amulette de Pascal» (publication séparée en 1846 avec ce sous-titre : «*Pour servir à l'histoire des hallucinations*»). À noter que la communauté scientifique n'était pas tombée d'accord toute entière avec les argumentations de Lélut. Ainsi A. J. F. Brierre de Boismont avait répliqué en 1845 à Lélut dans son traité *Des hallucinations ou Histoire raisonnée des apparitions, des visions, des songes, de l'extase, du magnétisme et du somnambulisme* (Paris : Germe Baillière). Sur ces polémiques, on pourra se reporter aux ouvrages de Tony James (*Vies secondes*, trad. de l'anglais par Sylvie Doizelet, Paris : Gallimard, 1997) et de Juan Rigoli (*Lire le délire. Aliénisme, rhétorique et littérature en France au XIX^e siècle*, préface de Jean Starobinski, Paris : Fayard, 2001), *passim*.

vue consacrée aux questions de santé mentale. La carrière de Baillarger — que l'Académie de Médecine accueillit dès 1847 — fut des plus brillantes, et ses publications — souvent insérées dans les *Annales* — faisaient autorité. Cet aliéniste était de surcroît une figure bien connue des Parisiens, qui appréciaient ses compétences et son dévouement à la cause des malades (ce dévouement lui valut notamment, après la seconde invasion du choléra, en 1849, la Légion d'honneur).

Le baudelairiste qui examinerait de plus près la bibliographie de Baillarger, depuis ses premières contributions aux *Annales* jusqu'aux deux tomes de *Recherches sur les maladies mentales*¹⁵ qui recueillent en 1890 — l'année de sa mort, à Montbazou, où il s'était retiré — ses principaux écrits, ne manquerait pas d'observer qu'à côté d'études sur les hallucinations, sur la classification des maladies mentales, sur le fonctionnement du cerveau ou sur le système nerveux, l'aliéniste a par surcroît consacré de nombreux travaux à la paralysie. Baillarger pensait et cherchait à faire la démonstration que la paralysie était, dans beaucoup de cas, un symptôme de la folie¹⁶. Or, on l'a dit, Jeanne Duval — qu'évoque la dédicace des *Paradis artificiels* — avait été atteinte en 1859 de paralysie et son état avait même nécessité, le 5 avril de cette année, l'admission de la jeune femme à la Maison de santé Dubois, où elle resta jusqu'au 19 mai¹⁷. On ne possède malheureusement aucune autre information sur la maladie de Jeanne, mais serait-il complètement farfelu de suggérer que Jeanne a pu être examinée, autour de 1859, par le docteur Baillarger, dont l'intérêt pour les phénomènes de paralysie était notoire ? Peut-être Baudelaire lui-même fit-il en sorte que Baillarger vît Jeanne, et peut-être le poète et le médecin se sont-ils entretenus alors au sujet de la maladie de la jeune femme. On imagine, dans un tel cas de figure, que les positions de l'aliéniste sur la question des troubles mentaux n'ont pas dû trouver en Baudelaire un auditeur tout acquis d'avance et que l'auteur des *Fleurs du Mal* a bien pu, à

¹⁵ Paris : G. Masson.

¹⁶ Voir notamment « De la paralysie pellagreuse. Recherches faites dans les hôpitaux de Lombardie dans les mois de septembre et d'octobre 1847 » (communication à l'Académie de Médecine, 14 décembre 1847), « De la démence paralytique et de la manie avec délire ambitieux » (*Annales médico-psychologiques*, 1858 : 368–423), « De la découverte de la paralysie générale [...] » (*ibid.* : 1–14), et « De la paralysie générale dans ses rapports avec l'ataxie locomotrice et avec certaines paraplégies » (*ibid.* : 1–9) ; voir aussi « Des symptômes de la paralysie générale et des rapports de cette maladie avec la folie », texte de Baillarger joint en appendice au *Traité des maladies mentales. Pathologie et thérapeutique*, trad. de l'allemand par Paul-Arthur Doumic, Paris : A. Delahaye, 1865 : 589–736.

¹⁷ Voir C. Pichois et J. Ziegler : *Charles Baudelaire*, 2^e édition, Paris : Fayard, 1996 : 409. La Maison municipale de santé, dite « maison Dubois », était située au 110 de la rue du Faubourg-Saint-Denis. Gérard de Nerval y avait été soigné au début de l'année 1852.

l'une ou l'autre reprise, faire état de son scepticisme vis-à-vis des diagnostics posés par les médecins de son temps.

En tout cas, si cette présence de Baillarger dans la vie de Baudelaire, autour de l'année 1859, pouvait être confirmée, il ne serait pas absurde de penser que l'écrivain a vu, dans *Les Paradis artificiels* et dans «L'Héautontimorouménos», des «répliques» possibles au discours médical en général, et aux thèses du docteur Baillarger en particulier. Les deux textes évoquent en effet des comportements apparemment déraisonnables (ceux qui sont provoqués par la consommation de drogues, dans le recueil de 1860 ; le sadomasochisme, dans le poème des *Fleurs du Mal*), mais qui ne sont peut-être pas — aux yeux de Baudelaire au moins — entièrement dépourvus de raison, selon la formule nervalienne. Il y avait de quoi alors les opposer à un médecin qui avait tendance à crier rapidement au «fou», comme le montre son association, sous la plume du poète, avec Lélut, l'auteur du *Démon de Socrate*. Et — outre qu'elle prolonge les éventuelles conversations entre les deux hommes —, l'évocation de Baillarger en tête des *Paradis artificiels* serait d'autant plus naturelle que la «chère amie» à qui est adressée la lettre-préface est Jeanne Duval, sur le sort de laquelle le médecin, dans notre hypothèse, se serait penché.

Il est temps de conclure, provisoirement peut-être. A-t-on progressé dans la solution d'une des énigmes les plus tenaces de la documentation baudelairienne ? J'admets volontiers que la présente hypothèse, qui fait apparaître l'aliéniste Baillarger derrière les mystérieuses initiales «J. G. F.», souffre de plusieurs points faibles. Ainsi, les deux mentions explicites de Baillarger dans l'œuvre du poète sont postérieures à 1861. Il est quelque peu aventureux, en outre, de postuler la présence de deux personnes dans la dédicace des *Paradis artificiels* — ce qui rend celle-ci, effectivement, inintelligible ; rien ne permet d'affirmer que cette *inintelligibilité* était bien celle que voulait l'écrivain. Autres difficultés : pourquoi les initiales des trois prénoms du médecin, et point de trace de son nom ? Faut-il voir là une manifestation de l'ironie du poète ? Celui-ci désirait-il que ses proches ne deviennent pas l'identité du destinataire ? On suppose alors que Baillarger lui-même n'a jamais rien su de l'honneur qui lui fut fait, en deux occasions, par le poète des *Fleurs du Mal*.

Reste que — même si elle devait finalement se trouver rejetée par tous les baudelairistes —, cette hypothèse a toutefois le mérite, à mes yeux en tout cas, d'attirer l'attention de la critique sur l'existence possible d'échos entre l'œuvre de notre auteur et le discours médical de son temps. C'est là, si je ne m'abuse, une piste qui a jusqu'ici été peu exploitée.